

**Communiqué de Presse**

Marseille, le 20/12/2018

**Impact des Gilets jaunes sur l'activité économique : le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur en première ligne pour déployer l'aide aux entreprises et commerces confrontés à des difficultés financières.**

Depuis des semaines, les **CCI territoriales sont mobilisées pour permettre à leurs ressortissants de bénéficier des mesures adoptées par les pouvoirs publics** (report d'échéances fiscales et sociales, recours à l'activité à temps partiel) en assurant la centralisation et la gestion des demandes formulées par les entreprises et commerces. ([lire ici de détail de l'accompagnement par CCI](#))

Vendredi dernier, **Renaud Muselier, président de la région Sud, a sollicité la CCIR Provence-Alpes-Côte d'Azur et son réseau des 7 CCIT pour déployer le fonds de soutien de 2 millions d'euros** voté pour permettre aux entreprises de surmonter cette période compliquée.

*« Nous le remercions pour cette excellente initiative particulièrement opportune. Les CCI territoriales participent activement à la gestion de cette enveloppe d'urgence, en mettant à la disposition de la Région Sud l'expérience et l'expertise qu'elles ont acquises en ce domaine, de même que leur présence sur l'ensemble des bassins d'emplois du territoire régional. » assure Roland Gomez, président de la CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Concrètement, en ce moment, **les équipes techniques du réseau des CCI sont engagées aux côtés des entreprises et commerces, en relation étroite et directe avec l'ensemble des organismes** susceptibles de leur accorder les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

**Tout ressortissant dont l'activité est impactée financièrement** par le mouvement Gilets jaunes et qui a besoin d'un appui en proximité **est invité à se rapprocher de la CCI de son territoire.**